

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 3 (1867)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

3^e année.



15 JANVIER 1867

N° 2.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE
et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 50 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace.

Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'administration et l'expédition du journal doivent être adressées à M. Estoppey, gérant de l'ÉDUCATEUR, à Lausanne, et tout ce qui regarde la rédaction, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur Daguet, à Neuchâtel.

SOMMAIRE : Manuel de pédagogie ou d'éducation (suite). — Echos de la fédération du 6 août 1866 (suite). — Des courses scolaires, considérées comme moyen de développer l'esprit d'observation des élèves. — Rapport de la conférence des régents de Vevey sur le catéchisme (fin). — Exposition universelle de 1867. — Solidarité entre la Belgique et la Suisse romande. — Chronique scolaire. — Souscription en faveur de M. Corboud, instituteur aveugle.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION

CHAPITRE VI

Art de l'Enseignement ou Didactique. — Didactique spéciale.

(Suite.)

§ 65. L'instruction civique.

A une époque où personne ne songeait à l'instruction civique comme objet d'étude, le P. Girard, ce grand initiateur, disait : « L'instruction civique est de rigueur dans les Etats loyalement populaires.

- » Si elle développe les *droits* du citoyen, elle les dérive, comme
- » de juste, de ses *devoirs* comme homme et membre d'une société. »

L'instruction civique est donc l'étude des devoirs et des droits de l'homme et du citoyen. Mais deux questions préliminaires se posent à propos de cet objet d'étude: I. L'instruction civique appartient-elle au cadre de l'instruction primaire? II. Dans le cas affirmatif, cet enseignement doit-il former un enseignement à part et ne peut-il pas se rattacher profitablement aux leçons de l'histoire?

L'instruction civique *dans toute son étendue*, c'est-à-dire y compris, par exemple, les institutions cantonales et fédérales, ne saurait être réellement saisie par les élèves d'une école primaire; elle doit donc être réservée à l'école secondaire. En revanche, les notions de morale qui sont à la base de l'instruction civique et certaines notions de politique générale peuvent et doivent prendre place dans l'enseignement primaire. Or ces notions se trouvent implicitement renfermées dans l'étude de l'histoire et le maître n'aura que la peine de les dégager des faits.

Cette seconde étude, loin de nuire à la première, la fortifierait et en graverait les leçons dans le cœur de la jeunesse d'une façon durable. Ainsi, dès la première leçon d'histoire nationale, la position d'Orgétorix chez les Helvètes demande, pour être bien comprise, quelques explications sur les différentes formes de gouvernement. C'était le gouvernement *mixte* qui existait chez les Helvètes, puisque le pouvoir se partageait entre les prêtres, les magistrats annuels et le peuple réuni en assemblée générale. Mais nous voyons déjà alors que les pouvoirs réguliers de la nation pouvaient être troublés par les hommes puissants et ambitieux qui, comme Orgétorix, se faisaient *chefs de factions*. Nous apprenons aussi dès cette première leçon à distinguer entre les républiques et la monarchie, car la loi défendait, *sous peine de feu*, d'aspirer à la royauté, et c'est pour éviter cette peine cruelle qu'Orgétorix s'entoura de ses débiteurs et de *ses vassaux*. Il y avait donc déjà alors une sorte de *féodalité*, c'est-à-dire des hommes attachés à un autre par les liens de l'hommage et du sol.

Si on trouve cette manière d'enseigner l'instruction civique trop difficile et qu'on ait du temps devant soi, on peut en faire l'objet d'un enseignement distinct et se servir d'un manuel, en évitant toute-

fois la sécheresse *catéchétique*, qui n'a rien de commun avec la méthode inventive ou socratique.

Remarque. Un des ouvrages les mieux faits pour l'enseignement de l'instruction civique et le plus approprié même à l'intelligence de l'enfant, est celui de M. Bornet, directeur des Ecoles industrielles de la Chaux-de-Fonds. L'ouvrage se compose de trois parties et de six séries ou degrés, proportionnés aux divers âges. L'étude des *devoirs* ou de la morale de l'enfance précède celle des *droits*. Dans la première série, l'auteur se substitue complètement au maître et parle aux enfants le langage qu'ils comprennent. Chaque leçon est suivie de questions bien posées et éclairées par des citations ingénieuses et pleines d'à propos. Les Fables de la Fontaine en particulier y sont mises à contribution avec un choix judicieux. L'ouvrage de M. Bornet forme une véritable synthèse, allant du particulier au général et partant du degré le plus élémentaire pour arriver à un enseignement moyen.

Parmi les ouvrages destinés à l'enseignement de l'instruction civique, on peut aussi citer le *Livre du jeune citoyen*, de M. Gauthey, ancien directeur des Ecoles normales du canton de Vaud. Ce livre est à l'usage des élèves. Un autre ouvrage plus complet a été publié par le même auteur à l'usage du maître sous ce titre: *Manuel des devoirs et des droits du citoyen*.

(A suivre).

ÉCHOS DE LA FÉDÉRATION DES INSTITUTEURS

DU 6 AOUT 1866

(Suite.)

Après avoir résumé les rapports substantiels de MM. Bourqui, Paroz et Biolley, M. Wynen s'arrête avec complaisance sur les honneurs rendus à la statue du P. Girard, dans le trajet de l'Hôtel-de-Ville à la salle du banquet.

« Sur le passage du cortège, les rues étaient remplies d'une foule
» respectueuse et fière de ses éducateurs. Et, lorsque cette grande
» phalange déboucha sur la place où se trouvait la statue du
» P. Girard, statue que les admirateurs du noble religieux ont érigée

» à l'illustre instituteur en reconnaissance des services qu'il rendit
» à la patrie et à l'humanité, un flot accourut de toutes parts; les
» fenêtres des environs étaient garnies de dames agitant leurs mou-
» choirs à l'approche de la petite armée d'instituteurs s'avancant avec
» vénération vers le monument élevé à son digne et grand modèle. Le
» cortège s'arrêta pour former un grand cercle autour du grillage
» qui entoure la statue, et M. Biolley, jeune et savant instituteur, de
» Neuchâtel, aussi bon cœur que brillante imagination, enjamba le
» grillage, orné de fleurs et de couronnes que les successeurs du
» P. Girard avaient déposées là comme un hommage de gratitude,
» et, s'adressant à cette foule nombreuse, il rappela les travaux du
» grand homme qui avait consacré ses jours au perfectionnement
» des moyens d'enseignement; il retraça les actes principaux du phi-
» losophe chrétien et termina en engageant ses auditeurs à se rap-
» peler toujours la résignation du cordelier et à l'imiter dans leurs
» souffrances. »

M. Wynen retrace avec détails les diverses phases du banquet, énumère les nombreux toasts portés dans la circonstance et cite, entr'autres, les chaleureuses paroles de M. Chappuis-Vuichoud (1). Il paie un juste tribut d'éloges aux orgues de Fribourg, qu'il rapproche de celles de Harlem, et à M. Vogt. « Certes, dit-il, les orgues de
» Fribourg sont belles, mais touchées par un maestro comme Vogt,
» elles acquièrent une perfection qu'on ne rencontre, qu'on n'entend
» qu'une seule fois. Ce concert clôtura dignement la belle fête du
» 6 août, fête de l'intelligence, du cœur et du progrès. L'hospitalière
» ville de Fribourg a donné en ce jour à l'Europe, alors déchirée
» par une guerre fratricide, le seul spectacle digne de l'humanité. »

M. Wynen termine son récit de voyage par la revue d'un certain nombre d'ouvrages pédagogiques dus à des plumes suisses et fribourgeoises, dont les auteurs ou le Comité central de la Société romande lui ont fait *généreusement* cadeau. Nous soulignons le mot

(1) A propos de ces paroles, qu'il nous soit permis une rectification que nous devons à leur auteur. Dans notre brochure sur le *Congrès scolaire de Fribourg* (page 55), nous avons dit, après avoir mentionné les toasts de MM. Paroz et Chappuis-Vuichoud: « Ces deux discours, d'ailleurs, frisaient le sermon ou la dissertation par leur étendue et donnèrent lieu à une observation du président dans ce sens. » — Or, il y a eu à ce sujet une erreur involontaire de notre part, provenant d'un intervertissement dans l'ordre des toasts; c'est après le discours de M. l'inspecteur Henchoz-Deloës et assez longtemps avant celui de M. Chappuis-Vuichoud que l'observation a été faite. Ce dernier s'est borné à une improvisation qui a été d'autant plus appréciée et applaudie qu'elle n'a point fatigué l'auditoire par sa longueur.

généreusement, car, que sont, hélas, nos minimes cadeaux, comparés au désintéressement avec lequel M. Wynyen a accompli le grand voyage d'Anvers à Fribourg et dont il a fait preuve envers nous depuis lors. Le seul moyen que nous avions de lui prouver *matériellement* notre gratitude, consistait dans une hospitalité largement pratiquée, et la bienveillance de M. François Göldlin l'un des premiers négociants de notre ville et ancien conseiller communal, nous permit en effet de la lui offrir digne de lui et de nous. Mais M. Wynyen, tout en témoignant sa reconnaissance des dispositions qui avaient été prises, n'a pas cru devoir accepter notre offre.

Aussi avons-nous vu, avec un extrême plaisir, la mission de M. Wynyen appréciée, comme elle devait l'être, dans le n° 47 du *Progrès* de Bruxelles. On y rend un hommage mérité à l'homme de cœur, chef d'une institution privée, qui, voyant les instituteurs publics belges empêchés par leurs occupations de se rendre à la fête scolaire de Fribourg, à laquelle les instituteurs de tous les pays étaient conviés, s'y est rendu à ses frais. « Véritable apôtre de l'enseignement, dit le *Progrès*, M. Wynyen quitta sa famille, son pays, comptant sur la Providence qui n'abandonne aucune entreprise utile. Et la confiance de l'éducateur, du chrétien fut largement justifiée! Dieu bénit la compagne, les enfants et la ville natale de notre digne confrère, et, à son retour, il put presser sur son cœur les objets de sa tendresse et serrer la main à tous ses amis. » En attendant, conclut le journal de Bruxelles, remercions M. Wynyen, au nom des instituteurs, au nom de la ville d'Anvers, au nom de la Belgique entière, qu'il a fait connaître et aimer. Par excès de modestie, M. Wynyen s'est dérobé à l'ovation par laquelle nous voulions célébrer son retour. »

M. Wynyen, qui fuit les honneurs pour lui-même, s'entend à en préparer à ses amis. C'est ainsi que la Société des instituteurs privés d'Anvers a élu, par acclamation, comme membre-correspondant, M. Daguet, président de la Société des instituteurs de la Suisse romande. La fête du 6 août n'a sans doute pas été étrangère à cette marque d'estime donnée au président de notre Société.

La Suisse allemande a pris, comme on sait, peu de part au Congrès scolaire de Fribourg. Mais le langage de la presse pédagogique de la

Suisse allemande laisse voir tant de sympathie pour ce qui a été fait, tant de regret de n'y avoir pas participé dans une proportion plus forte, et une intention si arrêtée de réparer ce tort par une coopération nombreuse à la réunion de Lausanne, que nous aurions mauvaise grâce d'insister davantage sur l'absence de nos frères allemands. Nous préférons traduire quelques passages des excellents articles parus à ce sujet dans les journaux scolaires les plus importants des cantons de langue germanique.

La Suisse italienne, trop éloignée pour qu'on pût en attendre une délégation considérable et qui s'était fait représenter par un de ses fils les plus éloquents et les plus actifs dans toutes les œuvres de bien public, M. le chanoine Ghiringhelli, membre du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, a aussi fait entendre un langage dont nous serons heureux de répéter quelques accents à nos frères de la Suisse romande. *(A suivre.)*



Des courses scolaires, considérées comme moyen de développer l'esprit d'observation des jeunes gens.

Il y a peu de pays qui aient été aussi souvent décrits que notre Suisse et qui soient chaque année parcourus et visités par un aussi grand nombre de touristes et de voyageurs. Ils viennent respirer l'air pur de nos montagnes, admirer la beauté de nos sites; ils cherchent à se rendre raison de la manière dont fonctionnent nos institutions démocratiques.

Parmi ces touristes, il y a eu des écrivains de mérite qui ont publié des descriptions émaillées de traits piquants, des artistes qui ont su peindre avec talent et décrire avec goût les beautés grandioses de notre nature alpestre, enfin des conteurs remplis de finesse, qui, dans leurs réflexions judicieuses sur nos mœurs et sur nos institutions, se sont parfois permis des jugements hasardés et des appréciations excentriques. Enfin, depuis que les chemins de fer ont mis les voyages à la portée de toutes les bourses, les excursions en Suisse sont à la mode et rentrent pour ainsi dire dans le programme d'une bonne éducation.

Dans les cantons voisins, l'on a compris depuis longtemps que les voyages sont un moyen éducatif puissant en tant qu'ils développent l'esprit d'observation et agrandissent le cercle des idées et qu'ils sont

suivis d'excellents résultats tant sous le rapport de l'éducation physique que sous celui de l'éducation intellectuelle. En conséquence, on y a organisé des courses scolaires auxquelles on a fait participer les élèves des écoles supérieures.

Notre patrie exerçant en Europe une influence morale qui est en raison inverse du chiffre relativement faible de sa population, nous ne pouvons, en conséquence, rester impassibles en présence de l'intérêt qu'elle inspire à l'extérieur, ni demeurer indifférents à ce mouvement, à cet esprit d'investigation qui amène tant d'étrangers de distinction dans un pays où tout émeut et élève l'âme.

Nous ne pouvons pas non plus nous contenter de la lecture d'ouvrages plus ou moins entachés de préventions, de faits erronés, de notions inexactes, qui peuvent fausser notre jugement avec d'autant plus de facilité que les auteurs de ces ouvrages jouissent comme écrivains d'une certaine célébrité.

Il n'est point rationnel que notre jeunesse se borne à l'étude des manuels plus ou moins complets, plus ou moins méthodiques, qu'on lui met entre les mains. Que contiennent, en effet, ces manuels de géographie? On y énumère longuement pays, montagnes, rivières, provinces et villes; on accumule des noms et des chiffres, on évite scrupuleusement tout ce qui ressemble à une idée; on fabrique, en un mot, un résumé bien aride, très ennuyeux et rarement utile, si ce n'est à tourmenter les infortunés enfants qui sont condamnés à les apprendre par cœur.

C'est pourquoi nous estimons qu'il est très utile que les élèves de nos établissements d'éducation abandonnent pendant quelques jours le local officiel de leurs salles d'école pour faire, sous la direction de leurs maîtres, des excursions destinées à leur apprendre à connaître d'abord notre pays, ensuite les cantons voisins. Il résulte de ces courses scolaires de précieux enseignements au point de vue de la géographie, de l'histoire, de la géologie et de l'archéologie. Le jeune élève peut se rendre compte par lui-même et *de visu* de l'influence que le climat, la nature du sol, exercent sur les mœurs, les coutumes, le genre de vie des habitants.

Il y a peu de pays qui offrent autant de variété dans les contrastes que les cantons suisses. La diversité des spectacles a surtout pour effet d'éveiller l'esprit et l'intelligence des jeunes gens. Ils peuvent se convaincre que ces contrastes ont puissamment contribué à faire naître et à maintenir parmi nous cet esprit d'individualité et de liberté qui est la base solide de notre indépendance.

Il est donc de la plus haute importance que notre jeunesse apprenne à

connaître une patrie qu'elle doit aimer et défendre au besoin ; qu'elle apprenne de bonne heure à apprécier tous les bienfaits qui résultent de cette indépendance, apanage précieux que nous devons transmettre intact aux générations futures.

En attendant que nos jeunes gens apprennent le métier des armes dans les écoles militaires et dans les tirs fédéraux, il est bon qu'ils visitent, explorent et parcourent leur pays, et cela à cet âge où les impressions sont vives, où les souvenirs de ce que l'on a vu se gravent plus profondément dans la mémoire, où l'esprit d'observation se développe en raison directe des objets nouveaux qui frappent la vue.

En visitant les villes qui se recommandent à l'attention du voyageur par leurs monuments, leurs édifices, leurs musées et leurs collections scientifiques, leurs arsenaux et les trophées qu'ils contiennent, l'on a souvent occasion de rappeler des faits instructifs concernant notre histoire nationale. Les faits historiques qu'on leur raconte se gravent plus facilement dans la mémoire lorsqu'ils sont développés sur le théâtre même des événements. On obtient ainsi le résultat de former leur jugement en éveillant leur sentiment patriotique, car les voyages sont une véritable éducation en action.

En voyant les machines fonctionner dans les usines, l'on peut mentionner les progrès accomplis dans l'industrie et dans les arts, et même donner quelques notions élémentaires d'économie politique ; on leur apprend, par exemple, que le travail produit le travail ; que le propre de l'industrie est de doubler, de centupler par le travail la valeur des choses ; que si l'on achète pour 50 fr. de fonte brute, on peut faire pour 100,000 fr. de ressorts de montre.

Les notions que les jeunes gens reçoivent dans des circonstances pareilles ont plus d'effet que les développements dans la classe et laissent des traces ineffaçables. La vue est de tous les sens celui qui joue le premier rôle en éducation. En voyageant, on entre plus particulièrement en rapport avec le monde extérieur, avec le monde des choses. En rendant l'élève attentif aux contrastes que ce monde extérieur présente, on favorise l'exercice de la perception externe, qui est, comme on sait, la fonction la plus élémentaire de l'intelligence. C'est ainsi que se développe chez les jeunes gens l'esprit d'observation, si précieux dans l'industrie, et auquel on doit, comme l'a très bien exposé l'*Educateur* dans un de ses précédents numéros, presque toutes les inventions, toutes les découvertes et tous les perfectionnements qui ont le plus honoré l'humanité.

Pendant ces excursions, les élèves trouvent enfin la confirmation et

l'application des principes qui ont été développés, expliqués, et des connaissances qu'ils ont acquises dans le cours régulier de leurs études.

L'effet moral de ces courses doit aussi être mis en évidence. Les jeunes gens apprennent à ne voir qu'une patrie, malgré la différence de langues, de mœurs et de religion; ainsi naîtra et s'augmentera l'amour du pays dont ils sont l'espoir et dont ils dirigeront un jour les destinées.

Enfin, les jeunes gens apprennent à être polis, à se présenter convenablement et à respecter des coutumes et des usages différents de ceux au milieu desquels ils ont été élevés. Ils sont ainsi portés à se mettre au-dessus de ces préjugés, de ces petites passions que fait naître l'esprit de clocher et qui sont toujours préjudiciables au développement moral et matériel de bien des localités.

F. MAULEY.

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES RÉGENTS DE VEVEY

sur l'emploi du catéchisme dans les écoles.

(Fin.)

La méthode d'un catéchisme récité littéralement n'est pas plus instructive qu'attrayante. Ce ne sont point d'ordinaire les élèves les mieux doués qui le savent le mieux. Le plus souvent ce sont, au contraire, ceux qui ont le moins l'habitude de réfléchir, quelquefois même les plus ignorants sous les autres rapports. Il leur est, en effet, plus commode de passer toute une soirée à apprendre machinalement une leçon que de réfléchir seulement dix minutes à son contenu. Cette expérience, que chaque régent est si souvent dans le cas de faire, vient aussi contredire l'assertion que l'on suit en cela la *méthode socratique*. Celle-ci procède bien, si l'on veut, par questions; mais il faut que l'élève tire sa réponse de son propre fond, et que, pour chaque sujet donné, procédant d'induction en déduction, du connu à l'inconnu, il construise lui-même, sous l'habile direction du maître, tout l'édifice de ses connaissances. — Mais la religion, fondée sur la révélation divine, ne se prête point à cette méthode. Comment l'enfant trouverait-il de lui-même, par exemple, la réponse à cette question : *qui est-ce qui a créé le monde?*

Nous ne savons si l'on revient, ou non, en France, aux manuels par demandes et réponses; il est probable, au contraire, qu'on n'a pas encore su s'y affranchir de cette forme surannée. Quoi qu'il en soit, ce n'est point

chez nos voisins de la *grande nation* que nous irons chercher nos modèles en pédagogie, surtout pour l'enseignement religieux.

Quant à l'assertion par laquelle on avance que ceux qui ont appris le catéchisme sont meilleurs catéchumènes, nous répondrons que si l'on veut dire par là qu'ils sont meilleurs perroquets que les autres, cela est possible, mais si l'on pense qu'ils deviennent meilleurs chrétiens, et mènent une conduite plus exemplaire que les autres, c'est à MM. les pasteurs que nous laisserons le soin de juger de la valeur de cette assertion.

Enfin, il a été dit que les adversaires du catéchisme pourraient bien être des ennemis cachés de la vérité. Il nous paraît presque superflu de protester, pour notre part, contre cette accusation, que rien ne justifie. Aussi, pour ne pas nous engager sur ce terrain, nous abstiendrons-nous, à notre tour, de demander si tous les chauds partisans du catéchisme peuvent être classés parmi les chrétiens sincères. — Si, à leur point de vue, ce livre est excellent pour l'enseignement de la religion, pourquoi ne songent-ils pas à faire profiter d'un si grand bienfait tous les établissements d'instruction, au lieu de réserver leur sollicitude aux seules écoles primaires ? Ce qui est excellent pour les uns, pourrait-il être mauvais pour les autres ?

Le *catéchisme* a été introduit dans les écoles dans un temps où l'instruction primaire en était encore à ses premiers rudiments, où l'écriture bâtarde et les quatre règles simples constituaient, avec cet ouvrage, à peu près tout le cadre de l'enseignement. Alors le maître avait besoin d'un secours semblable pour faire des questions qu'il n'aurait probablement pas été capable de formuler, et s'assurer de l'exactitude de réponses qu'il n'aurait pu vérifier autrement. Alors ce livre rendait sans doute des services incontestables..... aux régents. — Mais maintenant, l'esprit humain a progressé, et la méthode qui était bonne pour nos ancêtres ne convient plus à nos enfants. C'est pourquoi, nous concluons le présent rapport en demandant le remplacement du catéchisme par un ouvrage qui soit plus en harmonie avec les besoins de la génération présente.

Pour le plan d'un tel ouvrage, nous ne saurions mieux faire que de nous en référer entièrement à l'excellent programme de religion contenu dans le projet qui a été soumis aux conférences par le département, et qui est fondé sur la méthode suivante. Dans l'origine, le maître raconte librement l'histoire biblique, dans un style familier à l'esprit de ses jeunes auditeurs, leur fait rendre compte, dans leur langage enfantin et expressif, rectifie les idées fausses, redresse, complète ou fait compléter les comptes rendus erronés ou incomplets, adresse des questions, stimule les réponses,

s'assure que tous les élèves ont saisi et se sont approprié le sujet de la leçon et entretient ainsi constamment la vie et l'animation dans l'école.

Voilà le véritable catéchisme vivant, qui part du cœur et qui s'adresse au cœur, celui-là seul qui restera gravé pour la vie dans l'esprit de l'enfant, qui fera aimer la piété et la fera fructifier. C'est ce catéchisme là qu'il nous faut pour nos écoles.

Quant à la partie *dogmatique*, nous serions d'avis de la retrancher de la tâche de l'école pour la confier essentiellement aux soins de MM. les pasteurs, dans l'instruction des catéchumènes. Cette collection de vérités abstraites, souvent détachées de la vérité historique d'où elles découlent naturellement, est fort peu accessible à l'intelligence des enfants avant l'âge où ils commencent à suivre le cours d'instruction religieuse proprement dit, et les régents qui voudraient s'efforcer de leur inculquer plus tôt de telles notions, le feraient presque en pure perte. Au contraire, le dogme uni à la vérité historique dont il découle, est compris par l'esprit du jeune élève. D'ailleurs, le maître pourra toujours récapituler tous les points de dogme, ensorte que cet enseignement soit profitable à ses jeunes élèves. — Nous ne nous opposerions pourtant pas à ce que ces vérités fussent réunies dans une partie peu étendue, faisant suite au cours historique, pourvu que chacune d'elles fût appuyée par un ou plusieurs passages de l'Ecriture. — On pourrait aussi faire suivre chaque chapitre d'un questionnaire rédigé de telle manière que l'élève fût forcé de réfléchir à ses réponses. — En outre, nous aimerions que cet ouvrage fût suivi d'un appendice traitant en abrégé de l'histoire de l'Eglise dans les temps apostoliques.

Puissent nos écoles être bientôt pourvues d'un semblable manuel et les régents n'avoir bientôt plus à déplorer l'obligation fâcheuse où ils se trouvent encore d'avoir à faire usage du catéchisme.

Vevey, le 5 octobre 1866.

La section de Vevey.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

EN 1867

L'Exposition qui aura lieu à Paris commence à préoccuper les esprits. Un commissaire général pour la Suisse a été désigné, comme on sait, dans la personne de M. Fehr-Herzog, d'Aarau. Ce délégué principal s'est adjoint M. Moynié, président de la Société d'utilité publique de Genève, spécia-

lement chargé d'établir une enquête sur les efforts qui se font dans notre pays en faveur des ouvriers. Par circulaire du 24 décembre dernier, M. Moynié prie les personnes qui seraient à même de lui fournir des renseignements, de les lui adresser au plus tôt, et, pour faciliter la tâche de ses collaborateurs et correspondants, il a dressé un questionnaire comprenant 184 questions relatives à la santé, à l'économie domestique, à la prévoyance, à l'instruction et à la moralisation. Sur les 184 questions posées dans ce programme, 20 sont relatives à l'objet qui nous intéresse particulièrement, à l'instruction publique, et nous croyons devoir les reproduire ici :

1. Toutes les communes sont-elles pourvues d'écoles primaires? —
2. Leur fréquentation est-elle obligatoire et jusqu'à quel âge? —
3. Les parents se soumettent-ils volontiers à cette obligation? —
4. L'instruction est-elle gratuite? —
5. Les méthodes progressent-elles? —
6. Quelles places occupent les écoles privées à côté des écoles publiques? —
7. Y a-t-il pour les jeunes gens sortis des écoles primaires un enseignement subséquent approprié spécialement à la classe ouvrière? —
8. En quoi consiste-t-il? —
9. Par qui est-il dirigé? —
10. Quelle est la proportion des élèves qui le suivent? —
11. Quel est le degré du développement intellectuel des diverses fractions de la classe ouvrière? —
12. Y a-t-il un enseignement qui soit destiné aux adultes, tel que leçons du soir, cours publics, etc.? —
13. Qui y pourvoit? —
14. Cette œuvre réussit-elle? —
15. Existe-t-il des bibliothèques populaires? —
16. Comment sont-elles composées? —
17. Qui les dirige? —
18. Jusqu'à quel degré le goût de la lecture est-il répandu chez les ouvriers? —
19. Existe-t-il de bons écrits populaires périodiques? —
20. Y a-t-il des associations qui s'occupent de publier et de répandre de bons livres?

Il est regrettable, ainsi que le fait observer M. Moynié, que ces questions aient été posées si tard et que le terme accordé pour leur solution soit si court, le mémoire de M. Moynié devant être livré le 31 janvier.

Nous avons fait ressortir ailleurs ⁽¹⁾ l'importance qu'il y aurait pour nos cantons d'envoyer des représentants à l'Exposition universelle. Il est probable que nos cantons les plus avancés enverront, à leurs frais, des délégués. En France, une souscription vient d'être ouverte dans le but de fournir aux instituteurs les moyens de visiter l'Exposition. Un comité s'est formé spontanément à cet effet et a fait paraître un appel dans lequel nous lisons les lignes suivantes :

(1) Voir notre brochure sur le *Congrès scolaire de Fribourg*, pages 10 et 11.

« Deux classes d'objets exposés (classes 89 et 90) contiendront tout ce qui se rapporte à l'enseignement des enfants et des adultes : matériel d'études, livres et instruments, méthodes et procédés pédagogiques, constructions et mobiliers scolaires, bibliothèques, travaux d'élèves, etc.

» Cette partie de l'Exposition, si humble d'apparence qu'elle puisse être, fournira aux maîtres une occasion unique de connaître et de comparer les différents systèmes d'éducation et d'instruction en usage chez tous les peuples, depuis les établissements d'ordre supérieur, secondaires, spéciaux, professionnels ou techniques, jusqu'à ceux de la première enfance.

» Malheureusement, dans notre pays, le personnel enseignant est plus méritant que riche, et il n'est pas difficile de prévoir que ceux qui, plus que tous les autres, auraient besoin de puiser dans cette étude comparative des encouragements ou des lumières, les instituteurs si dévoués et si laborieux de nos villes et de nos campagnes, devront, pour la plupart, s'ils se trouvent réduits à leurs propres forces, reculer devant les frais de déplacement et de séjour bien au-dessus des ressources de leur modique budget.

» Voué, depuis longues années, aux intérêts des instituteurs et de l'enseignement populaire, le *Manuel général de l'instruction primaire* a été naturellement conduit à se préoccuper de cette situation ; le premier, il a appelé l'attention du public sur l'utilité qu'il y aurait à fournir au plus grand nombre possible d'instituteurs le moyen de visiter l'Exposition universelle.

» Des précédents analogues pouvaient d'ailleurs appuyer l'initiative prise par le *Manuel général*. Déjà, en 1862, malgré la distance et les surcroûts de difficultés qu'il en résultait, l'accès de l'Exposition de Londres avait été ouvert à un grand nombre d'ouvriers et d'industriels, délégués des différentes parties de la France. Sept cent cinquante ouvriers, envoyés soit par leurs patrons, soit par une commission instituée par le préfet du Nord, soit par la Chambre de commerce et les commissions ouvrières de Lyon, soit enfin par la commission ouvrière de Paris, par les associations polytechnique et philotechnique, par des écoles de dessin et de sculpture et d'autres écoles industrielles, ont pu ainsi étudier l'exposition de Londres et divers ateliers de l'Angleterre.»

(A suivre.)

SOLIDARITÉ ENTRE LA BELGIQUE ET LA SUISSE ROMANDE

Les lignes émues qu'une amie de l'*Educateur* a insérées dans notre feuille, concernant un instituteur aveugle, ont trouvé de l'écho dans les

nobles cœurs de nos collègues de la Belgique. Un appel à ses lecteurs a été adressé par le *Progrès* de Bruxelles, excellente revue pédagogique, qui entre dans sa septième année d'existence et qui se distingue par la largeur des vues et la solidité des études.

Nous n'avions pas besoin de ce nouveau témoignage pour croire à la sympathie des Belges pour notre cause. Elle nous fut déjà révélée il y a deux ans par la bienveillance avec laquelle le *Progrès* s'intéressa à notre Société naissante et à son organe. La mission de M. Wynen en août dernier devait avoir pour effet de resserrer notablement le lien qui unit les hommes d'école de nos deux pays libres. La touchante marque de solidarité que nous donnent aujourd'hui les instituteurs belges mettra le sceau à cette union.

Frères de la Belgique, notre cœur est à vous !

Au nom du comité central,

A. DAGUET.



CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION. — Le Comité central de la *Société des instituteurs suisses* (Suisse allemande) a eu une séance à Zurich les 20 et 21 octobre, sous la présidence de M. Friess, directeur de l'Ecole normale de Küssnacht. Il s'est occupé entr'autres de la rédaction de la feuille qui sert d'organe à la Société. M. Rebsamen, directeur de l'Ecole normale de Kreuzlingen, qui rédige la *Schweizerische Lehrerzeitung* avec talent et zèle, trouvait que cette publication hebdomadaire lui prenait trop de temps ; mais la démission de ce pédagogue distingué ne lui a pas été accordée. De toutes parts on a émis le vœu que la feuille centrale continuât à paraître sous sa rédaction, et les membres thurgoviens du Comité ont pris l'engagement de se montrer collaborateurs plus assidus.

M. Ruegg, directeur de l'Ecole normale de Münchenbuchsee, a fait un rapport sur la composition d'un ouvrage illustré ou *galerie systématique*, destiné à l'enseignement intuitif. La direction de l'Education de Berne s'est montrée disposée à prendre la chose en mains. L'ouvrage entier, accompagné de 10 planches, coûtera 8 à 10 francs. Un exemplaire suffira pour chaque école.

— La *Société suisse des instituteurs secondaires*, réunie à Soleure, le 24 octobre, sous la présidence de M. Schlatter, recteur de l'Ecole cantonale, comptait des membres de 8 cantons allemands (Soleure, Berne, Zurich, Lucerne, Thurgovie, Schaffhouse, Argovie, Schwytz). Les trois universités de la Suisse allemande y avaient aussi des représentants. L'assemblée a appris avec satisfaction que l'organe de la Société, le *Musée Suisse*, avait une existence assurée. Toutefois le rédacteur sollicite et obtient l'autorisation de faire paraître cette revue trimestrielle en une publication annuelle

unique. Le nombre actuel des membres de la Société est de 111, répartis dans 20 cantons.

Entr'autres travaux lus à la réunion, on a remarqué un mémoire sur la forme à donner à l'enseignement de l'histoire nationale dans les classes supérieures des gymnases; un travail sur *Aventicum*, de M. le professeur Hossian, et un autre sur l'organisation du Jury à Athènes, de M. le professeur Vischer, à Bâle.

SCHWYTZ. — La feuille pédagogique qui se publie à Schwytz pour la Suisse *catholique*, fait un appel pour la fondation d'une Société des instituteurs de cette confession, se fondant sur ce qu'une société de ce genre existe déjà depuis plusieurs années pour la Suisse *protestante*. La *Neue Berner Schul-Zeitung* montre la fausseté de cette allégation. La Société des instituteurs suisses est ouverte à tous sans distinction de croyance. Une autre feuille, la *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, fait observer, à son tour, à la feuille de Schwytz, qu'à la dernière réunion générale de Soleure, le nombre des instituteurs catholiques dépassait celui des protestants et que le Comité central se composait exclusivement de catholiques; que le Comité actuel de St-Gall compte autant de catholiques que de protestants. La feuille qui sert d'organe à la Société a eu des rédacteurs catholiques et n'a jamais été entièrement entre les mains des protestants. — Pourquoi toujours prêcher la séparation quand l'avancement de l'instruction publique gagnerait tant à l'union des forces intellectuelles?

LUCERNE. — La Société cantonale des instituteurs, réunie le 17 octobre à Busswyl, comptait un peu plus de la moitié des membres du corps enseignant primaire, qui sont au nombre de 268. L'orateur désigné de la fête, M. Bölsterli, curé de Sempach, traita, dans la première partie de son discours, de la situation de l'instituteur comme représentant de la famille, de la commune, de l'Etat et de l'Eglise. La seconde partie fut consacrée à la vocation elle-même de l'instituteur, qui, intellectuellement très importante, laisse encore beaucoup à désirer au point de vue financier. Mais cet état de choses ne tardera pas à s'améliorer, faute de quoi beaucoup d'instituteurs devront renoncer à leur vocation. Le président de la conférence, qui est chaque année désigné par le Conseil d'Education et qui se trouvait être cette année M. le prévôt Tanner, a décrit la mission de l'éducateur.

M. Dula, directeur de l'Ecole normale, a rendu compte des travaux des conférences de district, au nombre de 19. Le conseil d'éducation avait donné pour thème aux instituteurs la *description de leur lieu natal*, travail qui a été très-bien exécuté dans plusieurs cercles. La *Heimathkunde*, de M. Bölsterli, œuvre très complète et réussie, va être livrée à l'impression et servir de norme à d'autres monographies du même genre. On a eu enfin l'occasion d'admirer les belles cartes que plusieurs instituteurs ont exécutées de leurs endroits respectifs.

Une question à l'ordre du jour dans le canton de Lucerne est celle de la *simplification des objets d'enseignement*, provoquée par les délibérations du Grand Conseil et une motion de M. Segesser. Ce conseiller d'Etat propose tout simplement de biffer dans le programme les branches réales, le dessin et le chant. L'assemblée, à la *presque unanimité*, a conclu au maintien des branches existantes, mais en établissant une meilleure distribution de l'enseignement.



Souscription en faveur de M. Corboud, instituteur aveugle.

(Voir le n° 23 de 1866.)

Montant de la précédente liste	Fr. 79 70
MM. Dufour, professeur de mathématiques, à Morges	» 5 —
Raboud, rév. curé, à Romont	» 5 —
Gobet, chanoine, à Romont	» 4 —
Le pasteur et les instituteurs de Courtelary	» 10 —
Les régents de la conférence du cercle de Granges (Vaud)	» 10 —
Total	Fr. 110 70

A NOS COLLABORATEURS

Nouveaux articles reçus dont la publication a dû être ajournée :

1° « Hâtons-nous lentement, » de M*****.

2° Critique de « l'Histoire de la Suisse par un Neuchâtelois, » de F. C*****.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

ANNONCES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES DU CANTON DE VAUD

Voulant faire cesser l'état provisoire dans lequel se trouve l'enseignement de diverses branches d'études au Collège cantonal, le Département de l'instruction publique et des cultes, ensuite de décision du Conseil d'Etat, met au concours les fonctions suivantes :

1° Directeur du Collège cantonal et instituteur d'histoire et de géographie dans les trois premières classes du Collège. — Nombre de leçons à donner : de 9 à 12 par semaine. Traitement : 3180 fr.;

2° Maître d'allemand dans les 3^e, 4^e et 5^e classes. — Nombre de leçons : de 8 à 11 par semaine. Traitement : 1014 fr.;

3° Maître d'écriture. — 8 heures par semaine. Traitement : 725 fr.

Les personnes qui seraient disposées à faire des offres de service pour ces diverses fonctions, sont invitées à les faire parvenir, avec titres à l'appui, au Département de l'instruction publique, pour le 1^{er} avril 1867, au plus tard, les examens devant avoir lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai.

Lausanne, le 28 novembre 1866.

*Le chef du Département,
V. RUFFY.*

AVIS. On peut se procurer, en s'adressant *franco* à M. ESTOPPEY, gérant de l'*Educateur*, à Lausanne : 1° Les années 1865 et 1866 de ce journal, formant deux beaux volumes, de 400 pages chacun, brochés, au prix de 6 fr. pour un seul volume et de 11 francs les deux ensemble; — 2° Le *Congrès scolaire de Fribourg*, soit le Rapport sur la deuxième session de l'assemblée générale des instituteurs de la Suisse romande, réunis le 6 août 1866, publié par décision de l'assemblée. Brochure de 72 grandes pages compactes. Prix 75 centimes. — Le tout réuni, 11 fr. 50 cent.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGHAUD, ÉDITEUR